

SOURCE	CAUSES	EVENEMENT	CONSEQUENCES
TEMPETE	<p>Le 28 février 2010, la tempête s'abat sur l'Ouest de la France avec des vents de plus de 160 km/h. Le vent s'engouffre dans les serres tunnels d'une entreprise de production de fruits et légumes. Sous la force du vent soufflant sur les immenses surfaces en plastique tendu, les arceaux métalliques ont cédé, se pliant comme des fétus de paille. Le vent a ensuite déchiré le plastique détendu et s'est engouffré dans les serres.</p>	<p>TEMPETE XYNTHIA</p>	<p>ENVIRONNEMENTALES</p> <p>Les arceaux métalliques et les bâches plastiques ne sont pas réutilisables et pollue le sol. Il y a donc une grosse quantité de déchets à faire évacuer et à faire éliminer.</p> <p>-----</p> <p>PERTES FINANCIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertes d'exploitation • Domage aux biens <p>Les dommages matériels sont estimés à 80 k€.</p> <p>- Sur 50 000 m2 de serres, 6 000 m2 ont été détruits soit près de 15 % de la surface exploitée par l'entreprise horticole.</p>

"Ces informations proviennent de l'entreprise sinistrée".